

2021-2022

RAPPORT ANNUEL



Conformément à l'article 82 de la loi sur l'instruction publique, le Conseil d'établissement de l'école de la Montée présente son rapport annuel 2021-2022. Une copie de ce document sera déposée au centre de services scolaire des Draveurs en juin 2022.

*Mme Kim Bergeron, présidente
Conseil d'établissement
2021-2022*

Le conseil d'établissement de l'école de la Montée est un organisme décisionnel qui, par l'instauration d'une dynamique de gestion entre l'établissement et le centre de services scolaire, donne à l'école les leviers nécessaires pour répondre aux besoins éducatifs de tous les élèves. Il exerce ses responsabilités dans la collégialité et le respect des compétences de chacune et de chacun. Telle est la condition pour que l'action éducative des uns et des autres soit orientée vers un objectif commun, soit la réussite de tous ses élèves.

L'école de la Montée est un établissement, qui compte 325 élèves pour l'année en cours répartis de la maternelle à la 2^e année du 3^e cycle, et qui se caractérise par sa préoccupation à promouvoir la réussite éducative, les comportements pacifiques et les saines habitudes de vie chez l'ensemble de ses élèves. Nous poursuivons notre mission : instruire, socialiser et qualifier.

L'école a compté sur une direction pour coordonner l'ensemble des activités de l'établissement. Dix-neuf enseignantes et enseignants, une orthopédagogue, une enseignante-orthopédagogue, quatre techniciennes en éducation spécialisée principalement dédiées à aider des élèves HDAA en classe et au service d'aide, une technicienne en service de garde, onze éducatrices et éducateurs en service de garde, une enseignante en francisation, une psychologue, ainsi qu'une secrétaire d'école, voient à offrir un environnement et des services de qualité. À cette équipe, s'ajoutent les divers intervenants des services complémentaires (infirmière du CISSSO, hygiéniste dentaire, psychologue, éducateurs à la sexualité, orthophoniste).

Le service de garde a accueilli plus de 164 élèves réguliers et 57 élèves qui y venaient de façon sporadique, incluant les dîneurs. La qualité des interventions éducatives et la programmation offerte par l'équipe du service de garde sont des préoccupations constantes pour notre personnel.

Le 8 septembre 2021 avait lieu l'assemblée générale de parents des élèves qui fréquentent notre école. Les parents membres du Conseil d'établissement ont été élus lors de cette assemblée. Nous avons aussi élu la représentante au Comité de parents, organisme consultatif au Centre de services scolaire des Draveurs, Madame Christine Denault. Pour le conseil d'établissement, il y a eu élection de la présidente, Madame Kim Bergeron et Madame Christine Denault est nommée comme secrétaire.

La continuité de l'organisme de participation de parents (OPP) fut aussi votée. L'OPP est un organisme dont le but est de permettre aux parents de s'impliquer dans la vie de l'école. Ces parents travaillent en collaboration avec la direction. Parmi les activités chapeautées par l'OPP, nous retrouvons généralement : activités parascolaires avec Dimension Sportive et Culturelle Outaouais, soirée cinéma, campagnes de financement, fête de la rentrée, BBQ de fin d'année. Malheureusement, en raison des mesures restrictives de la COVID cette année, seulement le marchethon d'Halloween a pu avoir lieu. J'en profite tout de même pour remercier les membres de l'OPP de l'école de la Montée pour leur bel engagement.

Le Conseil d'établissement, composé de six parents, six membres du personnel de l'école et d'un membre de la communauté, opère de façon diplomate et efficace dans un esprit de collaboration, de partage et de recherche de consensus pour le meilleur intérêt de tous les élèves. La direction de l'école assiste le conseil dans l'exercice de ses fonctions.

Membres du conseil d'établissement 2021-2022 :

Parents

Madame Kim Bergeron (présidente)
Madame Christine Denault (secrétaire)
Madame Frédérique Dessureault
Madame Marie-Pier Régimbald
Madame Catherine Boivin
Monsieur Mostafa Elmouftaquir
Madame Véronique Lapointe (Substitut)
Monsieur Steeve Houde (Substitut)

Équipe-école

Madame Méghanne Bertrand (TES)
Madame Marie-Josée Michaud (enseignante)
Madame Constance Prud'Homme (enseignante)
Madame Mylène Grandmaison (enseignante)
Madame Marie-Hélène Bégin (professionnel)
Madame Chantale Savard (service de garde)

Membre de la communauté

Monsieur Daniel Champagne (conseiller municipal)

Direction

Madame Jessika Morin-Néron

Cette année, notre conseil a tenu 4 séances effectuées en visioconférence étant donné le contexte de la pandémie et 3 séances en présentiel. Les dates des séances furent le 6 octobre, 10 novembre, 15 décembre, 16 février, 6 avril, 25 mai ainsi que le 16 juin. Les grands dossiers suivants y ont été traités aux fins d'information, d'adoption, de consultation ou d'approbation :

- ✓ Règles de régie interne du conseil d'établissement ;
- ✓ Activités éducatives qui nécessitent un changement à l'horaire ou une sortie à l'extérieur ;
- ✓ Liste des effets scolaires et des frais exigés aux parents ;
- ✓ Règles de conduite et mesures de sécurité (Code de vie et Renseignements généraux) ;
- ✓ Règles de fonctionnement du service de garde ;
- ✓ Budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement ;
- ✓ Révision et prévisions budgétaires ;
- ✓ Fond à destination spéciale pour la cour d'école ;
- ✓ Entrée progressive des élèves de la maternelle ;
- ✓ Répartition du temps de la grille-matières ;

✓ Campagnes de financement.

L'ensemble des décisions prises par le conseil a eu comme objectif premier de maintenir le bien-être de tous les élèves qui fréquentent l'école de la Montée.

Le budget de 210\$ alloué par le Centre de services scolaire des Draveurs au conseil d'établissement répondait adéquatement aux besoins exprimés par les membres. Malheureusement, ce budget n'a pas été utilisé puisque le contexte de l'année en cour ne le permettait pas.

Je remercie les membres du personnel, les bénévoles et les membres du conseil d'établissement pour leur dévouement et leur engagement qui permettent d'assurer une excellente qualité de vie et un milieu scolaire sain et stimulant, contribuant ainsi à la réussite éducative de tous les élèves.

Kim Bergeron
Présidente du conseil d'établissement
École de la Montée